

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 3^{ème} trimestre 2017 - n° 12

édito

Je profite de cette édition estivale de votre journal communal pour vous inviter à découvrir le nouveau site internet de la commune si vous ne l'avez pas déjà fait.

Sur l'adresse www.lesattaques.fr, vous découvrirez notamment les actualités de la commune, une galerie de photos des événements, et de nombreuses informations utiles. Vous pourrez également écrire au Maire sur tous les sujets qui vous préoccupent. Ce nouveau moyen de communication devra renforcer la communication et les échanges entre la municipalité et vous.

Dans ce 12^{ème} numéro de notre édition trimestrielle, vous retrouverez l'activité communale encore une fois très riche du trimestre dernier, tant au niveau de la municipalité que de la vie associative.

Nous vous tenons également informés de l'offre culturelle de l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers, et du démarrage du Centre de Loisirs d'été avec son antenne dans notre commune.

Avec cette photo du superbe feu d'artifice communal du 8 juillet, nous ferons un zoom sur les festivités de la ducasse, en remerciant les Attaquois qui ont répondu à l'invitation. En effet, il est important pour la vie du village que les habitants participent à cette fête populaire traditionnellement organisée dans notre commune le 2^{ème} week-end de juillet. C'est un rendez-vous qui permet de retrouver des amis, des voisins, des anciens du village et de passer un excellent moment. Nous sommes preneurs de toutes vos suggestions via notre site internet pour enrichir son programme.

Une large rubrique concernera l'école, avec la kermesse de fin d'année et le changement attendu des rythmes scolaires pour le retour à la semaine des 4 jours à la rentrée. En ce qui concerne les enfants de Pont d'Ardres, j'ai proposé au Conseil Municipal, qui l'a voté à l'unanimité, de maintenir la navette scolaire.

Chers Attaquois, chères Attaquoises, en cette période, il ne me reste qu'à vous souhaiter de profiter d'un très bel été et de bonnes vacances.

Le Maire
Jacques RIVENET



photo : R. Bailliot

SOMMAIRE

Kermesse de l'école	02
La vie des assos	03
Vie Municipale	05
GRAND CALAIS Terre & Mers	11
Infos pratiques	13
Etat civil	14
Agenda	15
Clin d'œil	16
Connaissez-vous ?	16

REMISE DES PRIX ET KERMESSE

La remise des prix est une tradition dans la commune. Cette année encore, le Maire Jacques RIVENET et les élus sont allés à la rencontre des enfants pour leur remettre un livre. Les futurs collégiens ont également reçu un dictionnaire de Français. La remise des prix a été ponctuée par des interventions de la chorale. La kermesse avait pour thème « Le monde », les enfants sont montés sur le plus beau podium du Calaisis. Les décors, d'une grande qualité, ont été confectionnés par les enfants lors des séances de garderie sous la houlette de Claudie et Corinne.



AU CLUB D'AIKI GOSHINDO : 22 PASSAGES DE GRADE



Courant juin, plusieurs rendez-vous ont été organisés par Eric LASSALLE, président et instructeur du club d'Aiki Goshindo. Ses élèves ont été récompensés des efforts fournis tout au long de la saison. 22 passages de grade ont été validés. La remise de grade s'est déroulée à l'issue d'une séance d'entraînement au cours de laquelle les sportifs ont encore reçu de précieux conseils techniques.

Lors de l'assemblée générale, Eric LASSALLE a annoncé que le club comptait 45 licenciés. Il a été convié par Madame ANDRE à l'école Robert DOISNEAU pour présenter son sport dans le cadre d'un atelier sur le Japon. Suite à cette intervention une dizaine d'enfants s'est rendue au club pour faire un essai. En cas d'augmentation du nombre des inscriptions, un deuxième cours serait ouvert.

Les cours reprennent le mardi 12 septembre à 19h. Renseignements auprès de Eric LASSALLE en envoyant un message elassalle62@orange.fr

Les passages de grade

Ceinture jaune enfant 5^{ème} Kyu : Hugo BULTEL - Lucas PEENAERT - Lonis MALFOY - Esteban SINGER - Charlie VANBALINGHEM - Justin VANBALINGHEM

Ceinture orange enfant 4^{ème} Kyu : Alix FOUCHET - Romane FOURNIER - Raphaël DUBOIS - Manon BOURRE - Gabrielle DELCROIX

Ceinture jaune adulte 5^{ème} Kyu : Rémi CZERWINSKI - Delphine VANBALINGHEM

Ceinture orange adulte 4^{ème} Kyu : Christine FOUCHET - Pauline FOURNIER
Anthony CREPIN

Ceinture marron adulte 2 Kyu : Annabelle BOUVERNE - Gauthier DELCROY

Ceinture marron avec hakama : Rémi LEBEL

Ceinture noire : Noémie GILLET - Dominique RANSON - Alain SCOTTE

LES ARCHERS DES ESTACHES



Les Archers ont terminé la saison indoor et ils ont organisé leur désormais traditionnelle pêche à la truite à Courtebourne. Les activités estivales se pratiqueront sur le terrain communal, les mercredis, vendredis et dimanches suivant la météo. La saison 2016/2017 débutera le 6 Septembre, des initiations seront proposées durant ce mois. Les licences devront être prises avant le 1^{er} octobre. Le prochain tir du Roy aura lieu le 15 octobre. Renseignements au 06 70 08 45 13.

LE COMITÉ DES LOISIRS ET LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



M^{mes} DUVIEUXBOURG - FONTCASAS - VANDAMME, MM. DEWEZ - DUCAN - VANDAMME

Le 15 juillet, le jury a visité les créations des 12 jardiniers participant à l'édition 2017 du concours des maisons fleuries. La remise des prix aura lieu le samedi 14 octobre à la salle du Pré-Clocher.

FELICITATIONS AU LABC



Le club évolue en région pour la première fois de son histoire : Samedi 27 mai, l'équipe A senior masculine jouait le match décisif pour sa montée en Région. Le LABC s'est imposé à domicile face à Mazingarbe. La présence de plus de 400 spectateurs venus les soutenir a porté les basketteurs à la victoire. Ils accèdent ainsi aux compétitions à l'échelle régionale la saison prochaine. La municipalité adresse toutes ses félicitations à l'équipe et au club qui porte haut les couleurs de la commune.

Match solidaire. Grégoire AKPO de l'équipe senior du LABC a organisé un match solidaire contre l'équipe de Coulogne au profit de Cerise, une petite fille atteinte du syndrome de Cach. Les fonds récoltés (buvette, grilles...) étaient destinés à la recherche et les joueurs ont reversé 1 euro par point marqué. Fabien, le père de Cerise était touché par cette mobilisation pour sa fille.

LES QUINQU'ATTAQOIS & C° À LA DUCASSE



Le rendez-vous est maintenant pérenne : Les Quinqu'Attaquais se réunissent le dimanche matin de la ducasse pour tenir leur assemblée générale mais avant tout pour se retrouver. A cette occasion, ils renouent avec la tradition de leur jeunesse pour faire le meilleur carton au stand de tir à la carabine. Une trentaine d'adhérents étaient présents. Nadine VAMPOUILLE a évoqué « la nostalgie positive » qui a marqué l'origine de cette association créée avec son copain d'enfance Bernard BEAUVALOT. Elle a salué la présence de Nanou, son épouse, qui a pris la suite de Bernard à la coprésidence de l'association. Michel DEWEZ, trésorier, mais aussi facteur à vélo pour la diffusion des invitations, et Jean BOUCLET, secrétaire, mais surtout affecté ce jour-là au stand de tir à la carabine ont accueilli avec plaisir tous les participants à ce rendez-vous annuel.

En effet, pour les Quinqu'Attaquais (qui d'ailleurs ne sont plus du tout quinquas pour la plupart...) il s'agit de retrouver les copains d'enfance au village. Et à ce prix-là, on ne vieillit pas !

L'association ne propose que 3 rendez-vous, pour bien se retrouver et avoir le temps de discuter : La ducasse, et le repas dansant qui alterne, 1 an sur 2 avec la sortie plein air.

En Octobre 2016, le repas a réuni une soixantaine de participants au Restaurant de la Gare, et en 2017, les « Quinqu'Attaquais » se retrouveront le samedi 7 octobre pour une randonnée entre le Châtelet et le Cap Gris-Nez le matin, suivie d'un rendez-vous repas à la Ferme de l'Horloge à Tardinghen.

Ils pourront dans l'après-midi pratiquer un parcours de swin golf.

Contacts : Nadine VAMPOUILLE - nad.deniele@orange.fr

Jean BOUCLET - jean.bouclet0739@orange.fr

Michel DEWEZ - michel.dewez62@free.fr



Les anciens combattants sont fidèles chaque année au stand de tir des Quinqu'Attaquais



USA FOOT

Samedi 27 mai, le club de foot a organisé une porte ouverte pour les enfants à partir de 4 ans et pour les jeunes jusqu'à 15 ans. Les participants ont pu découvrir le football à travers différents ateliers et petits matchs.

La rentrée pour les enfants est prévue le mercredi 6 septembre à 14h, le club organise cet après-midi là un essai pour tous les volontaires.

CLUB DETENTE



Le Club Détente a organisé sa traditionnelle kermesse le jeudi de l'Ascension à la salle polyvalente. Cette année plus de 130 personnes ont participé à ce repas afin de se retrouver entre amis et profiter d'un après-midi dansant. Une tombola a permis aux participants de repartir les bras chargés de cadeaux.

Pour terminer la saison en beauté, les adhérents ont visité le centre historique minier de Lewarde et le site de Sainte Rita. Une autre sortie était proposée pour un repas dansant à la Marquise de Leulinghen Bernes. Reprise des cours de gym le mardi 5 septembre de 11h à 12h et à 14h15 avec madame JOSSIEN. Les réunions du club reprendront le mercredi 13 septembre. Renseignements auprès de Nelly RIVENET au 03 21 82 25 94 ou Cécile DELASSUS au 03 21 82 24 16.

LES GAZELLES



Claudine JOLY fait le bilan du trimestre écoulé avec un déplacement à Courtrai pour le spectacle du tissu et la participation au marché de printemps à l'EHPAD de Caffiers. Les Gazelles sont toujours aussi investies dans la confection des blouses-déguisement commandées par LUDO 62, pour habiller les enfants devant subir des examens médicaux lourds en milieu hospitalier. Actuellement 20 blouses sont en commande pour l'hôpital de Brest.

L'association ouvrira ses portes dans les locaux de l'ancienne mairie, le dimanche 20 août à l'occasion de la brocante du Centre.

Pour suivre les actualités des Gazelles :

<https://www.stoffenspektakel.nl/stoffenspektakel-agenda>

TOUTES AU SPORT



Le dimanche 11 juin, l'association Toutes au Sport a organisé une randonnée solidaire au profit de Ludo62. Les 70 participants ont parcouru huit kilomètres dans la campagne Attaquoise et fait une halte au Clos du Pays Sauvage. Sur les droits d'inscription, l'association a reversé 150 euros. Samedi 24 juin, l'association a organisé une fête de clôture de saison. Les enfants y ont présenté un spectacle énergétique. Les adultes se sont retrouvés autour un cocktail-gym.

VIE MUNICIPALE

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.lesattaques.fr

Le site internet de la commune est opérationnel depuis quelques semaines. Ce nouveau moyen de communication vous permet d'avoir des informations en temps réel. Vous y trouverez toutes les actualités de la commune (mise à jour hebdomadaire), des informations concernant vos démarches administratives, la petite enfance, les seniors, l'école, l'intercommunalité, les loisirs... Vous avez aussi la possibilité de voir la galerie de photos prises lors des différentes manifestations, consulter les anciens numéros de Les Attaques Infos, télécharger les règlements périscolaires, ...

Les internautes peuvent également écrire au Maire à partir du site et n'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter.



COMMENT CONTACTER LES ÉLUS ?

Depuis 2014, la municipalité proposait des permanences le samedi matin, tous les 15 jours, en alternance entre Pont d'Ardres et la Mairie.

Le calendrier était annoncé dans chaque numéro du journal communal. Apparemment, cette proposition ne correspond pas à vos attentes, puisque la fréquentation est très faible (4 visiteurs pour 10 permanences depuis le début de cette année).

Compte tenu de la mise en ligne de notre nouveau site internet, par lequel vous pouvez poser toutes vos questions par mail, et de la présence du Maire et des adjoints tous les matins de semaine en mairie, nous n'assurerons plus de permanences le week-end, et serons à votre disposition en mairie, sur RV. Téléphone pour prise de RV : 03 21 82 29 76.

MEDIATHEQUE

Cet été, les bénévoles vous accueillent chaque mardi de 17h à 19h.

A l'occasion du centième anniversaire de la guerre 14-18, des animations seront proposées du 11 novembre 2017 au 11 novembre 2018.

Si vous êtes en possession de documents, photographies, lettres, objets... ayant appartenu à des soldats, nous vous invitons à les prêter à la médiathèque. Ils alimenteront une exposition.

Contact : lesattaques_adjoint_social_culture@orange.fr

A partir du samedi 2 septembre reprise des horaires habituels : Lundi et samedi de 10h à 12h - Mardi de 17h à 19h - Vendredi de 16h45 à 18h45

DUCASSE - 8, 9 ET 10 JUILLET,



Le comité des loisirs a organisé plusieurs rendez-vous à succès

Les festivités ont débuté le samedi après-midi par un concours de pétanque auquel une trentaine de personnes ont participé. En soirée les Attaquois ont profité d'un spectacle gratuit, le comité avait invité la troupe des Insolites avec leur spectacle « Absolutely ABBA » qui a replongé les spectateurs dans les années disco.

Dimanche et lundi les festivités se sont prolongées avec la présence des forains. Le lundi les bénévoles du comité des loisirs ont offert des tickets de manège aux enfants de la commune et à ceux du centre de loisirs, générant une belle affluence aux manèges.



Un superbe feu d'artifice

La commune a fait tirer, comme chaque année son feu d'artifice le samedi soir après le spectacle. Nous avons pu profiter d'un magnifique spectacle de 20 min avec un bouquet final exceptionnel.

La municipalité remercie M. RENAUX de la société EURODROP qui a organisé et tiré ce feu avec son équipe d'artificiers.



Conseil municipal du 22 Juin 2017

Sous la présidence de N. DENIELE-VAMPOUILLE, Première Adjointe.

Secrétaire de séance : L. ROBERVAL

Absents excusés : J. RIVENET (pouvoir N. DENIELE) V. DEWEZ.

Le personnel

Le conseil décide de créer un nouveau poste d'agent de restauration en vue de former un apprenti.

Pour le nouveau régime indemnitaire mis en place dans la fonction publique territoriale, le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel), le Conseil décide à l'unanimité : d'instaurer l'IFSE et le complément indemnitaire.

Finances

> Compte administratif et compte de gestion 2016 de la ZAC

Régularisation avec clôture du budget en 2016 sur un résultat de 15 893,40 €

> Affectation des résultats 2016 au budget principal 2017 afin de clôturer définitivement ce budget ZAC

> Le budget de la commune a été modifié pour inscrire les opérations suivantes:

- L'affectation du résultat 554 052,02 € est inscrite en investissement.

- Le montant inscrit au chapitre dépenses imprévues a été réduit de 25 000 €, inscrits au chapitre Immobilisations Corporelles.

- Transfert du budget lotissement au budget principal pour rembourser un emprunt de 70 000 €

- En 2017, suite à son intégration à l'agglomération la commune ne sera plus contributrice au Fonds de Péréquation Communal et Intercommunal, mais bénéficiaire de 37 000 €.

Patrimoine

1 - Validation d'une servitude de passage dans la nouvelle division cadastrale engendrée par l'aménagement du lotissement.

2 - La friche CUNO est la propriété de la Sté SNV Cuno Europe Holding SNC. Le site a été

dépollué et la société propriétaire du terrain (8923 m²) propose à la commune sa vente pour l'euro symbolique. L'achat permettra dans un premier temps de réaliser une zone de retournement pour le bus.

3 - Achat de la parcelle cadastrée AB 330p de 86 m²

L'acquisition de cette parcelle par la commune permettra l'accès au terrain acquis derrière le cimetière et l'école.

4 - Modification du Plan Local d'Urbanisme : levée de la zone réservée n°3 et modification de la zone réservée n°4.

La zone n°3 est supprimée.

La zone réservée n°4 se situe à l'entrée de la commune, au carrefour de la Zone d'Activités. Constituée pour le projet d'aménagement d'un giratoire en entrée de village. Son emprise très vaste couvre des habitations. Cette zone est réduite afin de libérer les habitations.

Le Conseil Municipal a adopté l'ensemble des délibérations à l'unanimité.

Retrouver l'intégralité du compte rendu sur www.lesattaques.fr

L'ECOLE



Les TAP : Une dernière période riche en activités

Les enfants ont préparé les précieux cadeaux pour la fête des mères et la fête des pères. Ils ont également participé à des ateliers de cuisine et de couture avec les bénévoles de l'association des Gazelles. Les plus petits se sont réunis autour des bénévoles de la médiathèque pour des lectures de contes. Une nouvelle activité leur a permis de pratiquer le jardinage au carré potager aménagé par la commune derrière l'école. Ils ont adoré !

La polémique des TAP...

Mettre en œuvre un dispositif imposé par l'Etat, avec des horaires et une cadence choisie par les enseignants, c'est un défi que la commune a dû relever ! Chambouler les rythmes scolaires, c'est assurément compliquer la vie des parents, et ce fut à la municipalité de chercher la solution pour proposer le service public adapté.

La réforme des rythmes scolaires s'est appliquée à la rentrée des classes de septembre 2014. La municipalité avait alors opté pour la mise en place d'une simple garderie. Mais puisqu'il fallait de toute façon recruter du personnel pour encadrer les enfants, nous avons souhaité la mise en œuvre d'un programme ludique et de qualité pour l'éveil des enfants.

Une belle mobilisation pour encadrer les enfants.

Nous n'avons certes pas convaincu certains d'entre eux qui ont toujours considéré ce temps périscolaire comme une contrainte, mais les parents ont pu constater l'engagement du personnel et des nombreux bénévoles qui se sont impliqués pour animer les séances.

Nous rendons hommage tout particulièrement à deux élus, Pierre-Louis LEFEBVRE et Jean-Paul VASSEUR qui se sont investis dès la rentrée 2014 pour bâtir les premiers programmes ludiques et de qualité pour ces TAP. Après plusieurs réunions avec les parents d'élèves, la municipalité les a affinés dans l'intérêt des enfants.

Il est surtout l'heure aujourd'hui de remercier vivement les bénévoles qui se sont investis pendant 3 années scolaires pour proposer de nombreuses activités aux enfants :

- Les dames de l'association des Gazelles qui ont initié les petits à la couture,

- Les dames bénévoles de la médiathèque pour les ateliers de lecture,
- Quelques mamans d'élèves qui sont passées cuisiner avec les enfants,
- Arnaud WAIRY pour ses ateliers de cuisine.

Toutes ces personnes ont apporté une belle démonstration de solidarité, en s'impliquant pour animer la vie périscolaire.

Nous tirons également un grand coup de chapeau aux dames que la mairie a recrutées en CDD pour compléter l'équipe des agents périscolaires. Elles se sont investies à 100 % pour créer des jeux et des travaux manuels au profit des enfants. Merci à Pascaline LEMAIRE, Laetitia LHASSEN, Sylvie PRINCE, Elodie REBIER et Jennifer RENAUX. Et bien sûr, nous concluons ce bilan très positif en remerciant l'équipe de nos agents qui s'est portée volontaire spontanément pour encadrer les TAP : Véronique AVERLAN, Sylvie CAZIER et Patricia TOWMSEND, avec le renfort de Rachel LEFEBVRE, en contrat d'apprentissage Petite Enfance et Julie DERNIS qui a effectué des remplacements.

Le nouveau gouvernement permettant aux communes de pouvoir déroger à cette réforme des rythmes scolaires, le Conseil d'Ecole et le Conseil Municipal ont décidé le retour à la semaine de 4 jours, après consultation de l'association des Parents d'Elèves qui a effectué un sondage auprès des familles (97 pour la suppression/11 pour le maintien). Après confirmation du Directeur Académique il n'y aura donc plus classe le mercredi à la rentrée de septembre.

Nouveaux horaires d'école : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et 14h00 à 16h45.

Une garderie exceptionnelle le mercredi matin : afin de permettre aux familles de se réorganiser dans leur planning, la municipalité a décidé de proposer une garderie le mercredi matin dès la rentrée scolaire et jusqu'au 20 décembre 2017.

Horaires : de 7h30 à 12h45. Coût : 3 euros la séance. Inscription : fiche à remplir dans le dossier.



Les enfants ont réalisé les décors de la kermesse à la garderie.

Dossiers d'inscriptions périscolaires pour les retardataires les dossiers sont disponibles en mairie ou sur le site : www.lesattaques.fr

LA NAVETTE SCOLAIRE ENTRE PONT D'ARDRES ET L'ÉCOLE

Une ligne de bus régulière ayant été mise en place au 1^{er} janvier 2017, grâce à notre intégration dans la communauté d'agglomération, la commission scolaire a étudié la possibilité de supprimer cette navette prise en charge par la commune, et d'alléger le budget d'une dépense annuelle de plus de 16 000 €.

Il faut rappeler l'origine de cette navette qui remonte à la fermeture par l'Etat de l'école de Pont d'Ardres. Elle avait été mise en place à l'époque pour aider les familles qui devaient

amener leurs enfants à l'école du centre. Elle devait être provisoire, mais a perduré, et toutes les familles actuellement installées à Pont d'Ardres n'ont jamais connu l'école du Pont, mais ont toujours bénéficié de cette navette et ont organisé leur planning en fonction.

Il s'est avéré par ailleurs que les horaires de la ligne régulière ne pouvaient être modulés à cause d'un cadencement général des correspondances, et qu'ils étaient inadaptés avec les horaires de l'école.

Les élus ont rencontré les parents d'élèves de Pont d'Ardres après qu'ils aient manifesté devant

la mairie le jour de la réunion des commissions municipales, pour échanger avec eux et surtout pour leur annoncer que suite aux travaux de ces commissions, M. le Maire proposerait au Conseil du 30 juin de maintenir le service offert aux habitants de Pont d'Ardres, tant que le prix du transport ne serait pas prohibitif. La commune n'ayant pas la compétence obligatoire d'organiser le transport, la municipalité accorde ce service gratuit pour les enfants du quartier de Pont d'Ardres dont les habitants se sentent souvent isolés du centre de la commune. Ils pourront l'apprécier.

REPAS DES AINES

Nadine DENIELE a remercié l'équipe qui s'est mobilisée pour organiser



Le repas des aînés offert par la commune s'est déroulé le mercredi 7 juin. En l'absence de Monsieur le maire, les aînés ont été accueillis par la Première Adjointe Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Lucienne FONT CASAS, Virginie LE MIGNON, Pierre-Louis LEFEBVRE, adjoints, Antoine PEENAERT, Marie-Josèphe VANDAMME, Eliane KRASINSKI, Laetitia ROBERVAL, et Geoffroy MOSSION, conseillers municipaux.

Ce rendez-vous annuel était l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de la commune.

Suite au décès de Monsieur Jean DELACROIX qui venait de fêter ses 101 ans, le doyen de la commune est désormais Monsieur Albert DUSAUTOIS, âgé de 94 ans, connu dans le village sous le nom de Bébert. La doyenne était Madame Madeleine DOMAIN-GARRET qui avait 97 ans. Les doyens de l'assistance le jour du repas étaient Madame Eliane MEESMAECKER qui a fêté ses 91 ans en janvier et Monsieur André TAYLOR, 86 ans.

Ils ont reçu une jolie composition florale et une bouteille de champagne. Chaque année, la commune ajoute des noms à la liste des invités au repas, 26 jeunes seniors ont passé le cap des 65 ans en 2016. Les élus ont eu le plaisir d'accueillir pour la première fois Mesdames Nadine CADET-DANEL et Odile MORMENTYN et Monsieur Philippe GEENS.

ce repas : Mesdames Lucienne FONTCASAS et Nelly RIVNET pour l'organisation coordonnée avec les services municipaux, les élus qui se sont rendus disponibles pour assurer le service et Mesdames Geneviève MEESMAECKER et Véronique LEFEBVRE du CCAS, Camille BENEDETTI, la secrétaire de Mairie.

Les aînés ont pris plaisir à assister à ce repas et ont dansé tout l'après-midi au son de l'orchestre de Monsieur GRANDSERRE.



ACPG



FETE DES VOISINS

Vendredi 19 mai, 3 quartiers de la commune ont participé à la fête des voisins. **Au Pont d'Ardres**, une centaine de riverains se sont retrouvés dans la cours de l'ancienne école. Le nouveau lotissement du **Domaine des Muscaris** a organisé sa première fête des voisins sous l'impulsion de Filo, Mimi et Julie LEPRINCE.

Dans le **Domaine des Gardénias**, la fête a également battu son plein avec une cinquantaine de voisins.

La commune a souhaité soutenir les organisateurs de la Fête des voisins en leur fournissant des kits contenant des affiches, gobelets, ballons, nappes, tee-shirt...

Les industriels de la **Zone des Estaches et les commerçants** se sont aussi retrouvés pour la fête des voisins au restaurant de la Gare « On travaille au même endroit mais chacun dans nos locaux, on ne se côtoie pas forcément, alors un jour comme celui-ci nous permet de nous retrouver et de faire connaissance » a expliqué François NEE de la société Ordinapub.



ACPG

Le dimanche 30 avril, Jean-Noël GOURLAY, le président de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre avait donné rendez-vous aux Attaquois au monument aux morts afin de rendre un hommage aux victimes et héros de la déportation. Jacques RIVENET, le Maire, a lu le message officiel. La commune n'a pas souffert de la déportation, cependant neuf Attaquois ont été contraints de quitter leur village afin d'effectuer le Service du Travail Obligatoire, parmi eux : Alfred CADET, Michel CLEMENT, Jean DEVOS, Marcel DUVIVIER (décédé en Allemagne), Auguste GOURLAY, Robert LHOTE, Auguste MERCIER, Jean MERCIER et James VERCOUTRE.

Lundi 8 Mai, le Maire Jacques RIVENET, Jean-Noël GOURLAY et des élus se sont retrouvés au monument aux morts pour célébrer la commémoration du 8 mai. Le maire a lu le message officiel puis le président de l'UNC et le porte-drapeau ont fait l'appel aux morts.

Dimanche 18 juin, l'ACPG a commémoré l'appel à la résistance du 18 juin 1940, émis de Londres par Général DE GAULLE.

Jean-Noël GOURLAY rappelle que les familles sont les bienvenues lors de ces moments de recueillement. Le prochain rendez-vous est fixé le samedi 11 novembre à 11h45 au Monument aux Morts.

SUCES DE FREQUENTATION A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



La Poste de la commune était menacée de fermeture. Après plusieurs réunions avec Sylvie RUGUET chef de projet à la Poste, la municipalité a décidé la mise en service d'une Agence Postale Communale, afin d'assurer la continuité de ce service public aux habitants de la commune. Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour cette création le 1^{er} décembre 2016.

L'agence a ouvert ses portes le jeudi 18 mai et a été inaugurée le vendredi 19 mai, par Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, la Première Adjointe, le Maire étant indisponible, en présence des élus, de Sylvie RUGUET et de Sylvain CAFFIER, le directeur adjoint de secteur de la Poste, et de nombreux représentants de la vie associative locale.

Pierre-Louis LEFEBVRE, adjoint en charge des équipements et l'équipe technique

communale ont réalisé de nombreuses transformations de l'agence qui améliorent les conditions d'accueil des usagers. 80% des services postaux sont assurés et l'agence est désormais dotée d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Les permanences sont assurées par 3 agents communaux : Annick, Dominique et Pauline. L'APC permet d'affranchir des lettres et des colis en France et à l'international, d'acheter des timbres, des forfaits mobiles, d'effectuer des retraits d'espèces (350 € maximum, par semaine et par personne), d'émettre et de recevoir des mandats cash (dans la limite de 350 €).

L'APC devient désormais une mini maison de service public, une tablette numérique est à la disposition des usagers pour effectuer des démarches administratives auprès

des organismes : CAF, Pôle Emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Service Public (pré-enregistrement d'une pièce nationale d'identité ou passeport), règlement des amendes en ligne...

LE SECRET BANCAIRE est préservé, les agents communaux n'ont pas accès aux détails ni à la position des comptes.

Depuis l'ouverture de l'Agence Postale Communale, nous sommes confortés dans notre choix. La fréquentation est en constante progression, avec en moyenne 15 personnes chaque matin d'ouverture, des pointes à 25 clients sont régulières.

La municipalité a ainsi redynamisé un service public régulier à ses habitants.

Les agents communaux vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Conseil municipal du 30 Juin 2017

Sous la présidence de J. RIVENET, Maire.

Secrétaire de séance : V. SEYS.

Absents excusés : G. DEMARET (pouvoir PM. NOREL) A. PEENAERT (pouvoir J. RIVENET) V. DEWEZ (pouvoir N. DENIELE) L. ROBERVAL (pouvoir E. KRASINSKI).

1. Élections des délégués aux élections sénatoriales

Le conseil municipal procède à l'élection, au scrutin de liste de 5 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants.

Deux listes se sont présentées :

- « Pour une représentation du territoire » (J. RIVENET, N. DENIELE VAMPOUILLE, P. L. LEFEBVRE, V. LE MIGNON, G. DEMARET, V. SEYS, A. PEENAERT et N. DUVIEUXBOURG), qui a obtenu 14 suffrages

- « Ensemble construisons Les Attaques » (E. KRASINSKI, J.-P. VASSEUR, L. ROBERVAL, G. MOSSION), qui a recueilli 5 suffrages.

Ont ainsi été élus délégués titulaires : J. RIVENET, N. DENIELE VAMPOUILLE, P. L. LEFEBVRE, V. LE MIGNON, E. KRASINSKI. Suppléants : G. DEMARET, V. SEYS et J.-P. VASSEUR.

1. Affaires scolaires et périscolaires

Transport scolaire

Après avoir réuni la commission des affaires scolaires et périscolaires et la commission finances, plusieurs options alternatives au bus scolaire actuellement en place ont été étudiées, sans qu'elles se soient avérées pleinement satisfaisantes. M. le Maire a ainsi décidé de proposer au conseil de maintenir le service de transport scolaire entre Pont d'Ardres et Les Attaques.

Le conseil décide à l'unanimité :

De pérenniser le transport scolaire pour 2017/2018 et de réétudier ce service chaque année en fonction de son coût.

Règlement cantine

Le conseil décide à l'unanimité de simplifier le règlement de la cantine, en supprimant les dates des périodes qui changent à chaque nouvelle année scolaire.

Règlement de la garderie

Le conseil décide à l'unanimité de modifier l'article 2 sur les horaires de fonctionnement de la garderie, pour l'adapter au changement de rythme de la semaine scolaire à la rentrée 2017, et de préciser à l'article 3 que l'encadrement est assuré par des agents

municipaux titulaires du BAFA.

Retour à la semaine scolaire de 4 jours

Suite à la parution d'un décret ministériel, de la décision du conseil d'école et d'un sondage effectué auprès des parents d'élèves, le conseil décide à l'unanimité :

D'émettre un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours à l'école Robert Doisneau, aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h45 à 12h, et de 14h à 16h45, et d'autoriser le Maire à saisir le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale pour autoriser cette adaptation.

Organisation de la garderie jusqu'au 20 décembre 2017.

Afin de permettre aux parents d'élèves de s'adapter au changement de rythme scolaire dans un délai aussi court, le conseil décide à l'unanimité de mettre en place une garderie le mercredi matin, temporairement pour les 2 premières périodes scolaires, c'est-à-dire jusqu'au 20 décembre inclus. Elle fonctionnera de 7h30 à 12h45.

Comme proposé par les commissions scolaire et finances le 19 juin, un forfait de 3 € sera facturé pour toute la matinée.

L'ECOLE DES LANGUES



Les enfants du centre de Loisirs de Les Attaques ont participé à des ateliers d'initiation à l'anglais.

Intégré dans le volet Formation du Contrat de Développement Territorial du Calaisis, le projet Ecole des Langues (EDL) s'est mis en place au cours de l'année 2017.

Le lancement de l'EDL a eu lieu le jeudi 11 Mai 2017. L'inauguration du dispositif est prévue à la fin Septembre. Une semaine de portes ouvertes a été organisée du 15 au 20 Mai 2017. Gratuitement, le grand public et les partenaires du territoire ont pu découvrir les lieux et aussi bénéficier de démonstrations en anglais, néerlandais et mandarin.

L'équipe de l'École des Langues a pu interroger les visiteurs sur leurs attentes s'agissant notamment des jours et horaires d'ouverture.

Au total, 383 questionnaires ont été dépouillés permettant ainsi d'adapter l'offre aux besoins des futurs usagers.

Le 27 Juin, les premières sessions de formation ont été dispensées.

L'offre pédagogique se décline comme suit : Dans le cadre d'une démarche personnelle ou une offre à destination des enfants

A titre individuel : mise en place de séances d'anglais, néerlandais ou mandarin. Cet été, les inscriptions se font faites à la séance. Dès la rentrée, des forfaits trimestriels seront proposés. Les groupes sont organisés par tranche d'âge.

Dans le cadre des centres loisirs : entre le 18 juillet et le 4 août des séances ont été consacrées à l'accueil des CLSH de l'agglomération, pour participer à des ateliers de 2 heures par groupe de 12 enfants maximum.

Pour les scolaires : à compter de Novembre, l'école des langues pourra accueillir, sur la base du volontariat, les classes de CE2 de toutes les écoles privées et publiques de l'agglomération à l'occasion de 3 journées d'immersion. Cela représente environ 75 classes. Ces journées seront organisées comme suit : départ de l'école en bus à impérial, accueil à l'école des langues avec séance ludique en anglais, déjeuner et visite organisée en anglais d'un lieu sélectionné (mairie, cité de la dentelle ...).

L'offre à destination des adultes : comme les enfants, les adultes peuvent s'inscrire à titre privé, à des cours d'anglais, néerlandais ou mandarin.

Dans le cadre d'une démarche professionnelle : l'école des langues répondra aux demandes de formations des demandeurs d'emplois, salariés, chefs d'entreprises... L'école des langues travaillera, dans la mesure du possible, avec les partenaires organismes de formation du territoire.



Inscriptions : Sur place à Calais Cœur de Vie (accès boulevard Jacquard ou rue Neuve)
Par téléphone au 03 21 34 50 16

Sur internet : www.ecoledeslangues-grandcalais.com

Par mail : contact@edl-grandcalais.com

Tarif : à partir de 5 euros la séance

CRÈCHE POMME D'API



Lundi 10 juillet, la crèche POM d'API a organisé sa fête de l'été. Pour l'occasion Déborah GUETTET et son équipe ont reçu la ferme du Coq aux Ânes de Zutkerque. La présence des poules, canards, poussins, lapins, chèvres et de l'âne a conquis tous les bambins.

LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL A OUVERT SES PORTES LE 10 JUILLET AVEC UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS TRÈS VARIÉ



Comme chaque année, deux sessions sont proposées l'été : la première du 10 juillet au 4 août, et la deuxième du 7 au 18 août.

L'organisation intercommunale du Centre est désormais assurée par l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers.

En juillet, près de 300 enfants se répartissent dans les structures d'accueil sur 3 communes FRETHUN, HAMES-BOUCRES et LES ATTAQUES. La session du mois d'Août accueillera globalement 111 enfants sur 2 semaines, à Fréthun et Les Attaques.

Ils sont encadrés par 45 animateurs.

Prioritairement réservé aux enfants des 5 communes rurales qui ont rejoint l'agglomération, le Centre peut également accueillir selon ses capacités, des enfants des autres communes de l'agglomération, et enfin, au tarif plein et s'il reste des places disponibles, des enfants de communes hors agglomération.

Globalement, le centre de loisirs intercommunal d'été a recruté 18 Attaquois, animateurs et cantinières

Le centre de Les Attaques accueille 101 enfants en juillet. Ils sont répartis en 4 groupes selon leur âge de 4 à 5 ans, de 6 à 7, de 8 à 11 et de 12 à 13 ans.

Ils sont encadrés par une directrice, 1 directrice adjointe et 10 animateurs. Le camp ados qui regroupe 23 jeunes de 14 et 15 ans des 5 communes, se déroule également sur Les Attaques. Il est encadré par une Directrice adjointe et 3 animateurs.

40 enfants de 4 à 13 ans seront accueillis au complexe sportif de notre commune pour la session du mois d'août, avec 6 encadrants.

Les enfants sont pris en charge de 9 h à 17 h. Un service d'accueil est possible le matin à partir de 8 h et une cantine fonctionne le midi. Les enfants de Pont d'Ardres se déplacent avec la ligne de bus régulière. Ils sont accompagnés d'un animateur pour leur trajet.

De nombreuses activités très variées sont proposées aux enfants avec de nombreuses sorties : piscine, patinoire, base de char à voile, tir à l'arc, parcs d'attraction (Bal Parc, Bagatelle), cirque, Zoo de Lille, équipements touristiques : phare de Calais, Forteresse de Mimoyecques, activités ludiques : Opale laser à Berck Mecano lab, Royal kids, La Frégate pédalos, la Majest'in, des sorties nature : à la plage, au Platier d'Oye, Natur'Pom, pêche à la truite, équitation, la découverte du chantier de Calais Port 2015

Un rendez-vous inter centres a été programmé le 26 juillet.

Et notez la date de la kermesse de fin de première session : le 4 août après-midi. RV à la salle de sports !

Un programme très sportif et en extérieur pour les ados

Piscine et patinoire à Icéo. Découverte de nouveaux sports sur le terrain communal. Toute la 2^{ème} semaine, ils ont fait leurs déplacements à vélo pour la base de voile d'Ardres et des jeux sur l'eau, la forêt de Guînes, la pêche à la truite à Balinghem.

Des sorties ont été programmées pour Aqualud, Koezio à Villeneuve-d'Ascq et le Parc Astérix. Ils se sont également initiés à la création 3D au Fab Lab. Avant de terminer par une semaine en hébergement à la Base de voile Tom Souville avec initiation aux activités nautiques.

ECOLE D'ART DU CALAISIS - LE CONCEPT

De multiples ateliers sont proposés : des pratiques contemporaines comme la vidéo, le dessin numérique, l'animation, la bande dessinée, la céramique ou des pratiques plus classiques comme l'histoire de l'art, le dessin avec modèle vivant, la gravure, la photographie argentique.

L'école d'art est ouverte aux enfants dès l'âge de 4 ans.

Le programme est disponible en mairie.

Tarifs et droits d'inscription trimestriels pour les résidents de GRAND CALAIS Terres & Mers

Enfants/ados : 32,30 euros - Adultes : 1 discipline 95,90 euros - 2 disciplines 182,50 euros - 3 disciplines 245 euros

Inscription à l'accueil de l'école ou en téléchargeant les fiches d'inscription sur le site www.ecole-art-calais.fr

CHIENS ERRANTS ET AUTRES NUISANCES ANIMALES

La Mairie a reçu des plaintes concernant la divagation de plusieurs chiens dans le quartier de Pont d'Ardres. Le Maire rappelle que les habitants sont tenus de promener leurs chiens en laisse. Tout riverain constatant un animal errant peut appeler la LPA au 03 21 34 76 02 qui se chargera de le récupérer.

Aboiements gênants :

Le Maire attire votre attention sur le fait que d'après le code de la santé publique notamment l'article, R 1334-31 :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. » Le non-respect de cette règle peut être puni d'une contravention de 3^{ème} classe selon l'article R 1337-7 du code de la santé publique.

Déjections canines : Appel au civisme des maîtres

Il est navrant de devoir rappeler encore une fois aux propriétaires de chiens que la mairie tient gratuitement à leur disposition des sacs pour ramasser les déjections de leur animal, qu'ils laissent sans scrupule sur les trottoirs de la commune. Il suffit de les demander à l'accueil en mairie.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La procédure de demande de Carte Nationale est modifiée :

- Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- Vous créez un compte personnel sur <http://predemande-cn.ants.gouv.fr/>
- Vous saisissez votre état-civil et votre adresse
- Vous prenez note du n° de Pré-demande qui vous est attribué
- Vous choisissez une mairie équipée d'une borne biométrique (CALAIS)
- Vous rassemblez vos pièces justificatives
- Vous vous présentez en mairie pour déposer le dossier de pré-demande (avec le numéro) et procédez à la prise d'empreintes digitales
- Vous retirez votre CNI dans la mairie où la demande a été déposée

Pour effectuer votre pré-demande, l'Agence Postale Communale est équipée d'une tablette.



LE RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les garçons et filles nés entre le 1^{er} avril et 30 juin 2001, sont invités à passer en mairie pour effectuer leur recensement militaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.



SORTIE DE TERRITOIRE

L'Etat a rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale. L'autorisation de sortie de territoire prend la forme d'un formulaire CERFA (15646*01), il est à signer par un seul titulaire de l'autorité parentale, elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité du signataire. Le mineur devra avoir en sa possession l'original de ce document pour être autorisé à quitter le territoire. Attention : il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le formulaire est disponible sur service-public.fr

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes en situation de handicap reconnu ou inapte au travail ? Pensez à vous inscrire sur le registre canicule de la commune !

L'inscription doit être faite par la personne concernée ou par écrit par un tiers (parent, voisin, médecin...)

Lorsque le plan alerte canicule est lancé par la Préfecture, les personnes inscrites sur le registre recevront une documentation sur les comportements à adopter lors d'une canicule. L'inscription se fait durant les horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES

N'hésitez pas à signaler votre départ à la brigade de gendarmerie de Guînes. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour et de nuit, en semaine et week-end.

Quelques incontournables avant de partir : n'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux ; faites relever votre courrier dans la boîte aux lettres... Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

Avant votre départ : fermez correctement fenêtres et volets ; vérifiez le bon état de vos serrures et verrous ; il est important de « faire vivre » votre logement, un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type minuteur peut permettre d'allumer certaines lampes. Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.

ILS NOUS ONT QUITTES

M^{me} Laurence PAUCHET, décédée judiciairement le 17 février 2017
 M. Daniel LAURENT, décédé le 4 mai 2017
 M. Daniel MAGNY, décédé le 4 mai 2017
 M. Marcel THOREL, décédé le 24 juin 2017
 M. Jean-Marc DUBOIS, décédé le 4 juillet 2017



Monsieur Jean DELACROIX, le centenaire de notre commune nous a quittés le vendredi 26 mai.

Né le 9 mars 1916 à Saint-Pierre-Broucke, la vie n'a pas été un long fleuve tranquille pour Jean DELACROIX qui a défendu son pays lors de la seconde Guerre Mondiale, cependant il a toujours eu une bonne étoile. Dernièrement Jean DELACROIX avait décidé de prendre quelques mois de vacances chez sa fille Anne-Marie en Loire Atlantique. Malgré la distance, Jean DELACROIX était extrêmement attaché à sa maison située le long du canal d'Ardres et au saule pleureur qu'il a planté il y a plus de 50 ans.

Jean DELACROIX a fêté début mars son 101^{ème} anniversaire dans la bonne humeur et entouré de sa famille. Jusqu'au bout il est resté maître de ses décisions, fidèle à son tempérament. Il aura fallu une infection pulmonaire pour venir à bout de notre centenaire.

Nous lui avons réservé une page dans l'édition de Les Attaques Infos n°7, à la suite de son centième anniversaire.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

Emma BROSSIER, née le 7 avril 2017, fille de Quentin BROSSIER et de Mathilde MOUKIN
 Sacha HUMEZ, né le 13 avril 2017, fils de Jimmy HUMEZ et de Sandrine LAMARRE
 Alice FONTAINE, née le 15 mai 2017, fille de Christophe FONTAINE et d'Emeline DESCAMPS

Léa SALA, née le 9 juin 2017, fille de Pierrick SALA et de Sylvia MASSON

Louis MONTANIER, né le 15 juin 2017, fils de Wilfried MONTANIER et de Mélanie NOEL

ILS SE SONT MARIÉS



Séverine LEMAIRE et Stephen DARRE, mariés le 29 avril 2017

Angélique BARBIER et Philippe DEY, mariés le 20 mai 2017

Marine OBRY et Clément SERGEANT, mariés le 27 mai 2017



Jennifer LELIEVRE et Matthieu Haller, mariés le 17 juin 2017



Stéphanie LOYER et Sébastien MEYNS, mariés le 24 juin 2017



Fanny DUQUENOY et Mickaël FLANT, mariés le 24 juin 2017

Christelle WALLE et Jacky LOORIUS, mariés le 30 juin 2017
 Yani GAO et Julien VERSMISSE, mariés le 15 juillet 2017
 Elodie VERLINGUE et Sébastien MEMBOT, mariés le 29 juillet 2017
 Marjorie ACROUTE DIT VAMPOUILLE et Mathieu BRUNET, mariés le 29 juillet 2017

PARRAINAGE CIVIL



Aurélien NOYELLE et David KINOO ont donné à leur fils Nathan KINOO pour parrain Florent DULIEU et pour marraine Madeline VAN ASSCHE, le 29 avril 2017.



Alexandra FOURICQUET et Jean-Baptiste BOUVILLE ont donné à leur fille Maëlle BOUVILLE pour parrain Mickaël DARRAS et pour marraine Joséphine DEHARTE, le 20 mai 2017.

NOCES D'OR

Jean-Pierre et Josette VERSMISSE ont renouvelé leurs vœux le samedi 22 juillet à 11h, exactement 50 ans après leur mariage célébré à Calais le samedi 22 juillet 1967. Après une vie professionnelle et sociale intense sur les communes de Calais et de Fréthun, Jean-Pierre et Josette VERSMISSE se sont installés sur Les Attaques en 2001, d'abord Route Nationale puis dans le Domaine des Gardénias où ils profitent pleinement de leur retraite, jardinent, voyagent, s'occupent de leur famille...

AOÛT**Samedi 19 et dimanche 20 :**

USA Foot - Tournoi Beach Soccer

Dimanche 20 : Comité des Loisirs
Brocante du centre**Dimanche 20 :** Les Gazelles
Portes ouvertes**SEPTEMBRE****Dimanche 17 :** LABC - Tournoi à la
Salle de Sport Seniors Masculins**Dimanche 24 :** Les Archers des
Estaches - Tir du Roy**OCTOBRE****Samedi 7 :** Don du sang
dans le hall de l'école au matin**Dimanche 8 :** Comité des Loisirs
Après-midi théâtral avec la
Compagnie Bric & de Broc
« Saint Nicolas de la Bouze »**Samedi 14 :** Comité des Loisirs
- Remise des prix concours des
maisons fleuries au Pré-Clocher**Jeudi 19 :** Toutes au Sport

Octobre Rose à la Salle Polyvalente

Samedi 21 : LABC - Repas à la
Salle Polyvalent**DON DU SANG**

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années. L'an dernier vous avez été 72 à donner votre sang

et à contribuer à sauver des vies.

Cette année l'Etablissement Français du Sang vous donne rendez-vous **le samedi 7 octobre de 8h30 à 12h dans le hall de l'école maternelle.**

Pour pouvoir donner votre sang vous devez avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kilos. Un homme

peut faire don de son sang 6 fois par an et une femme 4 fois, en respectant un intervalle minimum de 8 semaines entre 2 dons.

Le saviez-vous ? 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.**Le Comité des loisirs propose un après-midi théâtral le dimanche 8 octobre à 16h à la salle polyvalente**La Compagnie de Bric et de Broc revient avec une nouvelle pièce de théâtre intitulée « Saint-Nicolas de la Bouze ». Christian LENGAGNE, natif de la commune, est l'auteur des pièces de théâtre. Pour sa 5^{ème} pièce, il a composé des rôles et des costumes sur mesure. De nouveaux décors ont aussi été créés : une église, un bar, une étable (lieu de la découverte du corps) et une gendarmerie.**Le mystère de Saint-Nicolas de la Bouze**L'histoire se déroule dans un petit village tranquille et sans histoires du Pas de Calais appelé Saint-Nicolas de la Bouze, le curé et le croque-mort s'ennuient... mais plus pour longtemps ! Car le maire est retrouvé assassiné... L'enquête menée par un brigadier simplet et une chef de gendarmerie endurcie dévoilera que le maire collectionnait les maîtresses...
Entrée : 7 euros
Réservation : 03 21 82 21 65
06 89 15 62 60

GRAND CALAIS TERRES & MERS

EXPOSITIONS**LA CAMPAGNE AU MOYEN-ÂGE**

Le service archéologique de GRAND CALAIS Terres & Mers expose dans la galerie de Calais Cœur de Vie jusqu'au samedi 16 septembre. L'exposition (en vitrine) est baptisée « Qui sème bon grain recueille bon pain : les activités des paysans au Moyen Âge ». Vous découvrirez les outils et productions à la campagne au Moyen Âge.

Chaque mercredi après-midi (ou sur demande pour les groupes de plus de 15 personnes) : découverte des outils et méthodes des archéologues. Accès libre et gratuit.

LE BAISER : DE RODIN A NOS JOURS

Exposition au Musée des beaux-arts de Calais jusqu'au 17 septembre 2017.

À l'occasion du centenaire de la mort d'Auguste RODIN, hommage au grand maître de la sculpture française avec une exposition à l'un des thèmes les plus célèbres de son œuvre : le Baiser.

HUBERT DE GIVENCHY à La Cité de la dentelle et de la mode.

70 tenues prestigieuses sont exposées jusqu'au dimanche 31 décembre 2017.

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC

Une grande opération de promotion du transport collectif est proposée le samedi 16 septembre 2017 pendant la semaine européenne de la mobilité. A cette occasion le SITAC met en place le forfait journée à 1 euro donnant droit à l'utilisation du réseau de manière illimitée durant toute la journée du samedi 16 septembre 2017.

LES ATTAQUES infos - n° 12 - 3^{ème} trimestre 2017

Directeur de la publication : Jacques Rivenet

Rédaction : N. Denièle - D. Leveugle et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur

Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres

A 16 ANS, NOËMIE GILLET OBTIENT SA CEINTURE NOIRE !

Noémie GILLET a commencé l'Aiki Goshindo dès l'âge de 6 ans. D'année en année elle a évolué et passé les différents grades avec de bons résultats. A 12 ans, Eric LASSALLE, son instructeur, lui remet le grade de 1^{er} Kyu. Eric LASSALLE précise que le 1^{er} Kyu équivaut à la ceinture marron avec le port de l'Hakama qui est la dernière étape avant la ceinture noire, accessible à partir de 16 ans. Pendant 4 années, Noémie a été encadrée par les anciens du club, se préparant ainsi à l'obtention de sa ceinture noire. Dimanche 11 juin, le grand jour est arrivé pour Noémie, elle a réussi tous les tests et a atteint le grade Shodan c'est à dire 1 dan. C'est Michel HENNEQUIN, le chef instructeur de la ligue qui lui a remis son diplôme en présence de son instructeur Eric LASSALLE « C'est une fierté pour le club, maintenant Noémie reprendra les cours en septembre pour atteindre de nouveaux défis... » La prochaine étape sera le grade de Nidan ou 2^{ème} Dan.



CONNAISSEZ-VOUS ?

Honorine ANSEL est championne de France de Twirling



La famille d'Honorine s'est installée aux Attaques il y a un an et nous avons la chance de compter grâce à elle une championne de France dans la commune.

Cette jeune fille de 14 ans a réalisé son rêve d'enfant en devenant championne de France de Twirling.

Adhérente à l'association Coquelloise de danse et de twirling 1001 Temps Danse, Honorine pratique la danse depuis l'âge de 5 ans et le twirling depuis ses 6 ans.

Sa maman l'avait inscrite à la danse. C'est sans passion qu'elle s'y rendait jusqu'à ce qu'elle découvre le twirling. Dès la première année de pratique, Honorine participe à des compétitions, en groupe puis en duo pour finir individuellement. Durant les huit années écoulées, elle décroche plusieurs prix en compétitions régionales se qualifiant ainsi pour les championnats de France sans jamais monter sur le podium jusqu'à il y a quelques semaines... Cette année à force de persévérance, Honorine a réalisé un véritable exploit en décrochant le titre de championne de France de Twirling dans sa catégorie Junior 1 Excellence !

Lors de la demi-finale du championnat de France, Honorine s'est imposée face à la cinquantaine de twirleuses en lice. Honorine a fait partie des 6 twirleuses qui ont donné le meilleur d'elle-même en finale. « Quand j'ai su que j'allais en finale, j'ai pleuré, d'ailleurs c'est un week-end où nous avons toutes pleuré, ma mère et Virginie BERQUEZ, ma prof de danse. Je n'ai pas regardé les prestations de mes concurrentes pour éviter la pression d'ailleurs Virginie nous empêche de regarder. Dès le premier pas, j'imagine que je suis seule ou que je suis face à Virginie comme aux entraînements »

En finale, Honorine a proposé aux cinq juges une chorégraphie ambiance charleston sur « Bang Bang » de William. A l'annonce des résultats, inévitablement la pression monte « Quand j'entends que je ne suis pas appelée pour la 3^{ème} place, j'espère... et puis ça y est je suis championne de France ! Pour passer cette compétition, j'ai renoncé à mon voyage scolaire en Espagne, mais ça valait franchement le coup ! Avec ce titre j'ai atteint le 5^{ème} degré sur les 6 que compte la discipline. Je vais monter en junior excellence sup. ». Pour obtenir ce titre le jeune Attaquoise n'a pas ménagé ses efforts, elle s'est entraînée quotidiennement « J'aime réussir, ma coach et moi avons tout fait pour, je ne la remercierai jamais assez pour cette magnifique année ! »